

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°40 du 14 septembre 2012

PARTIE PERMANENTE

Armée de l'air

Texte n°21

INSTRUCTION N° 1804/DEF/DRH-AA/BPRH/BPE

modifiant l'instruction n° 1800/DEF/DRH-AA/BPRH/DIV.EF du 24 février 2010 portant codification des repères et indices de spécialité, sous-spécialité et spécialisation.

Du 18 juin 2012

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *bureau politique des ressources humaines.*

INSTRUCTION N° 1804/DEF/DRH-AA/BPRH/BPE modifiant l'instruction n° 1800/DEF/DRH-AA/BPRH/DIV.EF du 24 février 2010 portant codification des repères et indices de spécialité, sous-spécialité et spécialisation.

Du 18 juin 2012

NOR D E F L 1 2 5 1 1 6 5 J

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Texte modifié :

Instruction n° 1800/DEF/DRH-AA/BPRH/DIV.EF du 24 février 2010 (BOC N° 13 du 2 avril 2010, texte 5 ; BOEM 777.3.1).

Référence de publication : BOC N°40 du 14 septembre 2012, texte 21.

L'instruction n° 1800/DEF/DRH-AA/BPRH/DIV.EF du 24 février 2010 est modifiée comme suit :

Remplacer les annexes I. et II. par les annexes I. et II. jointes.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps aérien,
directeur des ressources humaines de l'armée de l'air,*

Herbert BUAILLON.

ANNEXE I. GLOSSAIRE.

BCM :	breveté cadre de maîtrise.
BE :	breveté élémentaire.
BS :	breveté supérieur.
BSEP :	brevet supérieur d'expérience professionnelle.
BESLE :	brevet élémentaire de spécialité limité à l'emploi.
CNS :	communication, navigation et surveillance.
CAER :	certificat d'aptitude à l'emploi de réserviste.
CAET :	certificat d'aptitude à l'emploi de technicien.
CAEVMDR :	certificat d'aptitude à l'emploi de volontaire militaire du rang.
CCM :	certifié cadre de maîtrise.
CE :	certifié élémentaire.
CM :	cadre de maîtrise.
CS :	certifié supérieur.
DA :	défense aérienne.
DE :	diplôme d'état.
DEI :	diplôme d'état d'infirmier.
DQS :	diplôme de qualification supérieure.
ECGC :	examen de connaissances générales de contrôleur.
ECGMC :	examen de connaissances générales de maître contrôleur.
ECGMO :	examen de connaissances générales de maître opérateur.
ECGO :	examen de connaissances générales d'opérateur.
ECGS1 :	examen de connaissances générales en simulation numéro 1.
ECGS2 :	examen de connaissances générales en simulation numéro 2.
EPMS :	entraînement physique militaire et sportif.
EPPA :	école du personnel paramédical des armées.
ESP :	épreuve de sélection professionnelle.
ESR :	engagement à servir dans la réserve.
FMIR :	formation militaire initiale de réserviste.
IAP :	infirmier autorisé polyvalent.
JDC :	journée défense et citoyenneté.
MITHA :	militaire infirmier technicien des hôpitaux des armées.
MDRE :	militaire du rang engagé.
NOSA :	navigateur officier systèmes d'armes.
NRBC :	nucléaire, radiologique, biologique et chimique.
PER :	parachutiste d'essais et de réceptions.
PN :	personnel navigant.
PNE :	parachutiste navigant expérimentateur.
PNN :	personnel non navigant.
RH :	ressources humaines.
RO :	référentiel d'organisation.
ROEM :	renseignement d'origine électromagnétique.
SCM :	sous-chef moniteur de simulateur de vol.
SIC :	systèmes d'information et de communications.
SIS :	sécurité incendie et sauvetage.

SN : sécurité nucléaire.
S2 : sélection numéro 2.
VASP : volontaire aspirant.
VI : véhicule incendie.
VMDR : volontaire militaire du rang.

ANNEXE II.

1. PERSONNEL NAVIGANT (1).

1.1. Codification des quatre premiers chiffres (2).

	OFFICIER.	SOUS OFFICIER.	MILITAIRE DU RANG ENGAGÉ.	VOLONTAIRE ASPIRANT.	VOLONTAIRE MILITAIRE DU RANG.
11. Pilote	1100 (3)				
111. Chasse					
Pilote de chasse	1110				
112. Ravitaillement					
Pilote de ravitaillement	1120				
115. Transport					
Pilote de transport	1150				
116. Hélicoptère					
Pilote d'hélicoptère	1160				
117. Instructeur					
Pilote instructeur chasse	1171				
Pilote instructeur transport	1175				
118. Avion léger					
Pilote d'avion « Estafette »	1181 (4)				
12. NOSA	1200 (3)				
121. Combat					
NOSA de combat	1210				
122. Ravitaillement					
NOSA de ravitaillement	1220				
125. Transport					
NOSA de transport	1250				
127. Instructeur					
NOSA instructeur chasse	1271				
NOSA instructeur transport	1275				
13. Radio de bord					
135. Matériels radioélectriques					
Radio de bord calibration		1351			
14. Mécanicien d'équipage		1400 (3)			
142. Ravitaillement					
Opérateur de ravitaillement en vol	1421	1421			
145. Transport					
Mécanicien d'équipage « conduite »	1451	1451			
Mécanicien d'équipage « sécurité cabine »	1452	1452			
Agent sécurité cabine			1452 (5)		
Assistant sécurité cabine					1452 (5)

Mécanicien d'équipage « soute »	1453	1453			
Aide soutier			1453 (5)		
Mécanicien d'équipage « personnel navigant de cabine »	1460	1460			
15. Convoyeur					
Convoyeur de l'air	1500				
Parachutiste navigant expérimentateur					
Officier parachutiste navigant expérimentateur	1600				
Sous-officier parachutiste navigant expérimentateur		1610			
17. Sauvetage hélicopté					
Sauveteur plongeur hélicopté	1700 (5)	1700 (5)			
Équipier sauveteur plongeur hélicopté			1700 (5)		

1.2. Codification du cinquième chiffre.

	2.	4.	5.	6.	8.
Pilote de chasse	Instruction en école	Breveté PN et instruction en unité	Opérationnel	Sous-chef de patrouille	Chef de patrouille
Pilote de ravitaillement				Copilote confirmé	Commandant de bord
Pilote de transport				Copilote confirmé	Commandant de bord
Pilote d'hélicoptère				Copilote confirmé	Commandant de bord
NOSA de combat				Sous-chef navigateur	Chef navigateur
NOSA de ravitaillement				NOSA confirmé	Commandant de bord
NOSA de transport				NOSA confirmé	Commandant de bord
Radio de bord calibration				Sous-chef radio de bord	Chef radio de bord
Mécanicien d'équipage	Instruction en école	Breveté PN et instruction en unité	Opérationnel	Mécanicien d'équipage confirmé	Chef mécanicien d'équipage
Convoyeur de l'air				Sous-chef d'équipe convoyeur de l'air	Chef d'équipe convoyeur de l'air
Parachutiste navigant expérimentateur			PNE confirmé	PNE sous-chef de mission	PER chef de mission
Pilote instructeur NOSA instructeur			Opérationnel	Sous-chef moniteur	Chef moniteur
Pilote d'avion « Estafette »			Breveté		

1.3. Codification du sixième chiffre.

Le 6^e chiffre est toujours un 0.

1.4. Codifications spécifiques.

Parrainage : le personnel des forces affecté dans les écoles au titre du parrainage conserve son niveau de qualification (5, 6 ou 8), mais se voit attribuer l'intitulé correspondant, dans le niveau, à la fonction de monitorat. Au cours de son séjour dans les écoles, sa progression dans les niveaux est transcrite selon les intitulés dédiés au monitorat. A son retour dans les forces, l'intéressé se voit réattribuer le niveau de qualification et l'intitulé détenu postérieurement à sa phase de monitorat.

Réorientation : le personnel navigant réorienté dans une autre spécialisation du PN, conserve son indice et niveau de qualification précédemment acquis. Après sa réussite à l'entraînement d'adaptation à l'emploi et la délivrance du nouveau brevet, il se voit attribuer les indices et intitulés correspondant à son nouvel emploi, tout en conservant son niveau de qualification.

Radiation du personnel navigant : les officiers et sous-officiers radiés du PN mais qui demeurent statutairement dans le corps du PN, selon les dispositions des décrets en vigueur ⁽⁶⁾, se voient attribuer l'indice 190009.

Élèves éliminés définitivement du circuit des écoles du personnel navigant : dès que la décision de radiation du circuit des écoles du PN est prononcée, la codification provisoire en attente de réorientation ultérieure 090029 est attribuée à ces élèves. Après réorientation, ils suivent le cursus de leur nouvelle spécialisation.

2. PERSONNEL NON NAVIGANT.

2.1. Codification des quatre premiers chiffres (5).

	OFFICIER.	SOUS-OFFICIER.	MILITAIRE DU RANG ENGAGÉ.	VOLONTAIRE ASPIRANT.	VOLONTAIRE MILITAIRE DU RANG.
20. Aéronautique					
200. Systèmes aéronautiques					
Officier mécanicien systèmes aéronautiques	2000				
Ingénieur aéronautique				2001	
Elève à l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air					2002
21. Aéronef et vecteur					
210. Aéronef et vecteur					
Officier mécanicien aéronef et vecteur	2100				
Assistant matériels aériens					2101
211. Avion					
Technicien de maintenance vecteur et moteur		2115			
Opérateur de maintenance vecteur et moteur			2115		
213. Structure					
Mécanicien structure aéronefs		2133			
Opérateur chaudronnerie-soudure-peinture			2133		

avion					
22. Matériel télécommunication aéronautiques bord					
220. Systèmes et matériels électroniques					
Officier mécanicien systèmes et matériels électroniques	2200				
221. Systèmes et matériels électroniques de bord					
Mécanicien avionique		2217			
Opérateur avionique			2217		
Assistant matériels électroniques					2217
228. Communication, navigation et surveillance (CNS)					
Technicien CNS		2280			
Agent technique CNS			2280		
23. Armement					
230. Systèmes d'armement					
Officier mécanicien armement	2300				
232. Armement opérationnel					
Technicien armement bord et sol		2320			
Opérateur armement bord et sol			2320		
24. Photo					
242. Métiers de l'image					
Technicien métiers de l'image		2420			
Opérateur métiers de l'image			2420		
Assistant métiers de l'image					2420
25. Matériels environnements et mécanique sol					
250. Environnement et mécanique					
Officier mécanicien environnement et mécanique	2500				
251. Électrotechnique installations					
Mécanicien électrotechnique opérationnelle		2515			
Aide électrotechnicien			2515		
252. Véhicules et matériels d'environnement					
Mécanicien véhicules et matériels de servitude		2525			
Aide mécanicien véhicules et matériels de servitude			2525		
Assistant matériels sol					2525
253. Conduite véhicule					
Conducteur routier			2536		
Conducteur grand routier de transport de fret			2537		
Gestionnaire de transport et d'opérations terrestres		2538			

254. Atelier				
Technicien en mécanique et confection de matériel aéronautique et terrestres		2545		
Opérateur en mécanique et confection de matériel aéronautique et terrestres			2545	
Assistant mécanique générale				2545
26. Sécurité incendie et sauvetage				
260. SIS, SN et NRBC				
Officier pompier de l'armée de l'air	2600			
262. Interventions SIS, SN et NRBC				
Pompier de l'armée de l'air		2620		
Équipier pompier de l'armée de l'air			2620	
27. Logistique				
270. Logistique				
Officier logisticien	2700			
273. Gestion logistique				
Logisticien		2730		
Agent de magasinage			2730	
Assistant manutention				2730
28. Acheminement par vecteurs aériens				
280. Transit aérien				
Officier du transit aérien	2800			
Sous-officier du transit aérien		2810		
Agent du transit aérien			2810	
31. Renseignement				
310. Renseignement d'origine électromagnétique et images				
Officier renseignement	3100			
311. Interception et décodage				
Intercepteur technique		3111		
Intercepteur réseaux de télécommunications		3113		
313. Interprétariat images				
Interpréteur images		3130		
314. Interprétariat langues				
Officier interprète langues	3140			
316. Exploitation renseignement				
Exploitant renseignement		3161		
317. Interception traduction langues				
Officier intercepteur traducteur de langues	3170 (4)			
Intercepteur traducteur de langue slave		3171		
Intercepteur traducteur de langue arabe		3172		

Intercepteur traducteur de langue européenne		3173			
Intercepteur de langue particulière		3174			
318. Contre-ingérence et sécurité de défense					
Inspecteur de sécurité de la défense	3181	3181			
32. Opérations aériennes					
320. Informations aéronautiques					
Agent d'opérations			3200		
321. Contrôle aérien					
Contrôleur des opérations aériennes	3211 (7)	3211 (7)			
Contrôleur de circulation aérienne	3212 (7)	3212 (7)			
Contrôleur des opérations aériennes qualifié « interception »	3219 (7)	3219 (7)			
322. Surveillance aérienne					
Opérateur de surveillance aérienne		3220			
Informateur aéronautique en bureau d'information aéronautique (BIA)		3221			
Secrétaire aéronautique		3222			
328. Diffusion de l'alerte					
Officier diffuseur de l'alerte	3280 (4)				
325. Météorologie					
Officier météorologiste	3251				
Météorologiste		3251			
326. Entraînement sur simulateur de vol					
Moniteur de simulateur de vol		3261			
34. Protection					
341. Fusilier commando de l'air					
Officier fusilier commando parachutiste de l'air	3410				
Equipier fusilier de l'air - MAQUIS			3411		
Fusilier parachutiste de l'air - MATOU		3412			
Equipier fusilier parachutiste de l'air - MATOU			3412		
Commando parachutiste de l'air - ATTILA		3413			
Equipier commando parachutiste de l'air - ATTILA			3413		
Commando forces spéciales - BELOUGA		3414			
Equipier commando forces spéciales - BELOUGA			3414		
Equipier maître-chien de l'air - MAQUIS			3416		
Maître-chien parachutiste de l'air - MATOU		3417			
			3417		

Equipier maître-chien parachutiste de l'air - MATOU				
Maître-chien commando parachutiste de l'air - ATTILA		3418		
Equipier maître-chien commando parachutiste de l'air - ATTILA			3418	
Maître-chien commando forces spéciales air - BELOUGA		3419		
Equipier maître-chien commando forces spéciales air - BELOUGA			3419	
342. Défense sol-air				
Officier défense sol-air	3420			
Opérateur défense sol-air		3420		
Équipier opérateur défense sol-air			3420	
35. Infrastructure				
350. Gestion de l'infrastructure et de l'ingénierie immobilière				
Officier infrastructure	3500			
351. Soutien des bâtiments et infrastructure opérationnelle				
Assistant entretien infrastructure				3501
Spécialiste du bâtiment et infrastructure opérationnelle		3519		
Agent du bâtiment et infrastructure opérationnelle			3519	
353. Soutien opérationnel infrastructure				
Spécialiste du soutien opérationnel infrastructure		3539		
Agent du soutien opérationnel infrastructure			3539	
355. Maîtrise des opérations d'infrastructure				
Conducteur de travaux de l'infrastructure air		3550		
36. Aide au commandement				
360. Bureautique				
Agent bureautique secrétariat/achats finances			3600	
361. Gestion des ressources humaines				
Officier RH	3610			
Gestionnaire RH-secrétariat		3610		
363. Achat-comptabilité-finances				
Officier administration-finances	3630			
Acheteur public		3634		
Comptable-finances		3635		
364. Informatique				
Officier informatique	3640 (8)			

Informaticien				3641	
365. Conseil en recrutement					
Conseiller en recrutement		3650			
37. Enseignement et communication					
371. Enseignement-encadrement					
Officier enseignement-encadrement JDC/FMIR	3710 (4)				
Enseignant				3711	
Instructeur de langues				3712	
372. Sports					
Moniteur d'EPMS		3721			
Assistant moniteur de sport					3721
374. Communication - image					
Officier de communication/image	3740				
Sous-officier de communication/image		3740			
Communiquant-journaliste				3741	
38. Restauration hôtellerie					
Gestionnaire restauration et hôtellerie		3800			
Agent de restauration			3800		
Assistant restauration					3800
40. Administration - Finances - Droit					
Commissaire de l'air	4000				
Juriste-finances-reconversion				4001	
50. Santé					
Infirmier diplômé d'état		5730 (7)			
Auxiliaire sanitaire			5730		
73. Musique					
Chef de musique	7300				
Tambour-major	7320				
Musicien de l'air		7330 (7)			
Musicien technicien de l'air			7330		
80. Systèmes d'information et de communications (9)					
Agent de soutien des SIC			8000		
Spécialiste des systèmes et supports de télécommunications		8100			
Administrateur réseaux et sécurité des systèmes d'informations et de communication		8220			
Concepteur et manager des systèmes d'information		8230			
Spécialiste des systèmes et supports de télécommunications		8001			
Administrateur des SIC		8002			
Concepteur et manager des systèmes d'information		8003			

Spécialiste de la sécurité des SIC		8004			
Spécialiste des systèmes de détection et traitement de l'information		8005			

2.2. Codification du cinquième chiffre (niveaux de qualification).

	CAS GÉNÉRAL.	CONTRÔLEUR ET OPÉRATEUR.	MONITEUR DE SIMULATEUR DE VOL.	OFFICIER RENSEIGNEMENT INTERPRÉTATEUR ANALYSTE ET OFFICIER RENSEIGNEMENT.
0	Officier volontaire aspirant			
1	Volontaire militaire du rang volontaire FMIR			
2	Elèves			
3	MDRE			
4	CE ou BE	Contrôleur stagiaire en unité. Opérateur stagiaire en unité	Moniteur à l'instruction en unité	Officier renseignement
5	Qualification particulière (cf. point 3)	Contrôleur opérationnel Opérateur opérationnel	Moniteur opérationnel	Officier renseignement confirmé
6	CS ou BS	Premier contrôleur Premier opérateur	Sous-chef moniteur	Officier renseignement interpréteur analyste.
7	Qualification particulières (cf. point 3.)			Officier renseignement interpréteur analyste confirmé
8	CCM ou BCM Officier mécanicien systèmes aéronautiques (10)	Maître contrôleur Maître opérateur	Chef moniteur	Officier renseignement interpréteur analyste expert
9	Qualifications particulières (cf. point 3.)			

2.3. Codification du sixième chiffre (étapes de qualification).

	VOLONTAIRE FMIR.	VOLONTAIRE CERTIFIÉ.	MDRE BREVETÉ.	BREVETÉ ELEMENTAIRE.	BREVETÉ SUPERIEUR.	BREVETÉ CADRE DE MAIRISE.	AUTRES.	
							Officier renseignement interprète analyste et Officier Renseignement	Autres
0							Officier	Officier
1				Titulaire du BESLE			Qualification ROEM (11)	

2	En formation initiale						Spécialisation ROIM (12)	
3	Titulaire du CAER	Titulaire du CAEVMDR	Titulaire du CAET	Titulaire du certificat élémentaire de spécialiste	Titulaire du certificat supérieur de spécialiste		Spécialisation ROHUM (13)	
4			Titulaire du certificat élémentaire de technicien	Titulaire du brevet élémentaire de spécialiste	Titulaire du brevet supérieur de spécialiste		Qualification ROEM + Spécialisation ROIM	
5			Titulaire du brevet élémentaire de technicien	Titulaire de la S2		Titulaire du certificat cadre de maîtrise	Qualification ROEM + Spécialisation ROHUM (14)	
6			Titulaire du certificat supérieur de technicien				Spécialisation ROIM + Spécialisation ROHUM (14)	
7			Titulaire du brevet supérieur de technicien			Titulaire du brevet cadre de maîtrise	Qualification ROEM + Spécialisations ROIM et ROHUM (14)	
8								Officier titulaire d'une qualification spécifique restauration hôtellerie
9						Titulaire du brevet cadre de maîtrise et détenteur		

2.4. Codifications spécifiques.

2.4.1. Personnel infirmier de l'armée de l'air.

2.4.1.1. Recrutement entre le 1er septembre 1993 et le 31 août 1998.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPÉCIALISATION.
PROFESSIONNELLE.	MILITAIRE.	
Aide-soignant (15)	BE	572044
IAP	BS	572063 (16)
		572064 (17)
IAP (18) (19)	CCM	572085
	BCM	572087
	BCM + ESP	572089

2.4.1.2. Recrutement à compter du 1er septembre 1998.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPÉCIALISATION.
PROFESSIONNELLE.	MILITAIRE.	
Élève EPPA de 1re année	Élève	573022
Élève de 2e et 3e année	BE (20)	573044
Infirmier DE en unité	BE (21)	573054

2.4.2. Personnel musicien de l'armée de l'air.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPÉCIALISATION.
PROFESSIONNELLE.	MILITAIRE.	
Musicien technicien de l'air	CAET	733033
Musicien de l'air de 2e classe	CE	733043 (22)
	BE	733044 (23)
	BE + S2	733045
Musicien de l'air de 1re classe	CS	733063
	BS	733064
	BS niveau DQS	733066
	BS niveau CM	733067
	BS niveau CM + ESP	733068
Musicien de l'air de classe principale	CCM	733085
	BCM	733087
	BCM + ESP	733089
Sous-chef de musique (24)	CCM	731075
	BCM	731077
	BCM + ESP	731079

2.4.3. Personnel contrôleur et opérateur.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPÉCIALISATION.
PROFESSIONNELLE.	MILITAIRE.	
Élève	Élève	32xx22
Stagiaire en unité	CE	32xx43
Contrôleur opérationnel/Opérateur opérationnel	BE	32xx54
Premier contrôleur/Premier opérateur	BE + ECGC ou ECGO	32xx61
	CS	32xx63
		32xx64
Maître contrôleur/Maître opérateur	BS + ECGMC ou ECGMO	32xx81
	BS + S3 niveau CM	32xx82
	BS + S3 niveau CM + ESP	32xx83
	CCM	32xx85
	BCM	32xx87
	BCM + ESP	32xx89

2.4.4. Personnel moniteur de simulateur de vol.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPÉCIALISATION.
PROFESSIONNELLE.	MILITAIRE.	
Élève	Élève	326122
A l'instruction en unité	CE	326143
Moniteur opérationnel	BE	326154
	BE + ECGS1	326156
Sous-chef moniteur	BE + ECGS1 + qualification SCM	326161
	BE + ECGS1 + qualification SCM + S2	326162
	CS	326163
	BS	326164
Chef moniteur	BS + ECGS2	326181
	BS - niveau CM	326182
	BS - niveau CM + ESP	326183
	CCM	326185
	BCM	326187
	BCM + ESP	326189

2.4.5. Personnel systèmes d'information et de communications.

QUALIFICATION.		INDICE DE SPECIALISATION.
Administrateur réseaux et sécurité des systèmes d'information (SSI)/communication	BE	82204
	BS	82206
	CM	82208
Administrateur réseaux et expert SSI/communication	BS	82207
	CM	82209

3. QUALIFICATIONS PARTICULIÈRES.

	QUALIFICATION PARTICULIÈRE.(25)	SPÉCIALISATION D'ORIGINE.
Maître systèmes satellites	8100 7 (26), 9 (26)	8100 6,8
Spécialiste qualifié en sécurité des systèmes d'information et de communications	8220 7 (26), 9 (26)	8220 6, 8
Permanent de sécurité nucléaire	2640 5, 7 (27), 9 (27)	2620 4, 6, 8
Responsable qualité et prévention nucléaire	2650 7 (27), 9 (27)	2620 6, 8
Instructeur survie opérationnelle	3440 7 (27), 9 (27)	3411 6, 8 ; 3412 6, 8 2620 6, 8 ; 2630 6, 8
Moniteur EPMS du PN	3722 5 (27), 7 (27), 9 (27)	3721 4, 6, 8
Moniteur EPMS montagne	3723 5 (27), 7 (27), 9 (27)	3721 4, 6, 8
Moniteur EPMS natation	3724 5 (27), 7 (27), 9 (27)	3721 4, 6, 8
Moniteur EPMS sport de combat	3725 5 (27), 7 (27), 9 (27)	3721 4, 6, 8
Chef de cellule EPMS	3727 7 (27), 9 (27)	3721 6, 8
Instructeur sports aériens adjoint	3726 5 (28)	xxxx (25) 4, 6, 8
Instructeur sports aériens	3726 7 (28)	xxxx (25), 6, 8
Chef section sports aériens/vol à voile		

	3726 9 (28)	xxxx (25) 8
Éducateur	3731 5 (27), 7 (27)	xxxx (25) (5) 4, 6
Tambour major	7330 5 (27) 7 (27), 9 (27)	7330 4, 6, 8
Maître instructeur	xxxx (30) 9	xxxx (29) 8

4. SPÉCIALISATIONS EN EXTINCTION.

	OFFICIER.	SOUS OFFICIER.	MILITAIRE DU RANG ENGAGÉ.	VOLONTAIRE ASPIRANT.	VOLONTAIRE MILITAIRE DU RANG.
11. Pilote					
113. Pilote de reconnaissance					
Pilote de reconnaissance	1130				
Pilote de bombardement	1140				
115. Pilote de transport logistique et tactique					
Pilote de transport logistique et tactique	1151				
Pilote de transport ROEM	1152				
Pilote de transport détection aéroportée	1153				
Pilote de transport transmission	1154				
116. Hélicoptère					
Pilote d'hélicoptère		1160			
117. Moniteur					
Pilote moniteur de début	1178				
12. NOSA					
128. Bombardier radariste					
NOSA bombardier radariste	1280				
125. Logistique tactique					
NOSA de transport logistique tactique	1251				
NOSA de transport détection aéroportée	1253				
127. Moniteur					
NOSA moniteur	1270				
NOSA moniteur de début	1278				
16. Parachutiste d'essais et de réceptions					
Parachutiste d'essais		1600			
21. Aéronef et vecteur					
210. Aéronef et vecteur					
Aéronef et vecteur			2100		
211. Avion					
Mise en œuvre avion			2110		
Cellule hydraulique		2111			
Propulseur		2112			

Cellule hydraulique		2113			
Systèmes de propulsion		2114			
212. Équipement de sécurité					
Équipement de sécurité		2120			
213. Structure					
Structure		2130	2130		
Chaudronnerie soudure matériels aériens			2131		
214. Transit aérien					
Transit aérien			2140		
22. Systèmes et matériels électroniques (Télec.)					
221. Systèmes et matériels électroniques					
Agent de télécommunication			2200		
Assistant matériels électroniques					2201
221. Systèmes et matériels électronique de bord					
Avionique			2210		
Système électronique de bord		2211			
Radar de bord		2212			
Radio de bord		2213			
Équipement de bord		2214			
Avionique		2215			
Équipements électroniques de bord		2216			
222. Systèmes de détection et de télécommunications					
Agent technique des SIC			2220		
Calculateur sol		2221			
Radar sol		2226			
Radio sol		2227			
Réseaux filaires			2225		
Systèmes de détection et traitement de l'information		2228			
Systèmes et supports de télécommunications		2229			
23. Armement					
Armement			2300		
Armement			2310		
Armement opérationnel		2310			
24. Photo					
Photo		2400			
Assistant photocommunication					2401
Photo-vidéo-optique		2410			
25. Environnement et mécanique					
251. Électrotechnique installations					
Électrotechnique installations		2510	2510		

252. Mécanique véhicules et matériels d'environnement					
Véhicule matériels de servitude		2520	2520		
253. Conducteur					
Conducteur			2530		
Conducteur VI			2535		
254. Mécanique générale					
Atelier		2540			
Chaudronnerie soudure			2541		
Assistant mécanique générale					2541
Machine-outil			2542		
Peinture matériel sol			2543		
26. Sécurité incendie					
260. Sécurité incendie					
Sécurité incendie		2600	2600		
261. Pompier					
Pompier			2610		
262. Sécurité incendie et sauvetage					
Sécurité incendie et sauvetage			2620		
263. Sauvetage hélicoptère					
Sauveteur plongeur hélicoptère	2630	2630			
Équipier sauveteur plongeur hélicoptère			2630		
27. Logistique					
270. Manutention					
Assistant manutention					2701
271. Gestion du matériel technique					
Gestion du matériel technique		2710	2710		
272. Magasinier					
Magasinier			2720		
280. Transit aérien					
Agent du transit aérien			2821		
31. Renseignement (origine électromagnétique et image)					
310. Linguiste					
Linguiste				3101	
311. Décodeur					
Décodeur		3112			
314. Interprétariat 1					
Anglais	3142 (4)				
32. Opérations aériennes					
321. Contrôle aérien					
Contrôleur polyvalent	3210				
326. Surveillance aérienne					
Opérateur de surveillance aérienne	3260	3260			
Situation aérienne	32614				
Informatique aéronautique	3262 (8)				

33. Systèmes d'information et de communications					
Officier des systèmes d'information et de communications	3300				
Exploitant systèmes d'information et de communications	3311(4)	3311			
Standardiste			3315		
34. Protection					
340. Surveillance d'installations					
Assistant surveillant d'installations					3401
341. Protection défense					
Fusilier commando			3411		
Maître de chien			3412		
Fusilier commando			3414		
Conducteur de chien			3415		
342. Défense sol-air					
Guet à vue	3421(4)				
Opérateur sol-air			3426		
343. Protection et sécurité de la défense					
Inspecteur de sécurité de la défense	3431(4)	3431			
35. Infrastructure					
351. Entretien de l'infrastructure					
Plomberie chauffage serrurerie			3511		
Maçonnerie plâtrerie peinture			3512		
Menuiserie charpentes			3513		
Électricien			3514		
Espaces verts			3515		
Agent paysagiste			3517		
36. Aide au commandement					
361. Secrétariat					
Secrétariat			3610		
Gestion du personnel	3611				
362. Administration					
Administration	3620				
363. Gestion et administration					
Gestion et administration		3630			
Gestion finance			3631		
Gestion des matériels du commissariat			3632		
365. Recrutement/orientation					
Psychotechnicien		3651			
368. Gestion et administration					
Gestion et administration	3680				
37. Instruction encadrement					
370. Volontaires sports/communication et					

journalisme					
Communication-journalisme				3701	
Assistant moniteur de sport					3701
371. Encadrement					
Encadrement	3710				
373. Formation recherche					
Enseignement				3731	
38. Restauration hôtellerie					
380. Restauration hôtellerie					
Agent de restauration			3801		
Assistant restauration					3801
381. Cuisinier					
Cuisinier			3810		
382. Pâtissier					
Pâtissier			3820		
383. Boucher, charcutier					
Boucher, charcutier			3830		
384. Service					
Service			3840		
385. Coiffeur					
Coiffeur			3850		
41. Expert en études et fabrications					
410. Expert textiles, cuirs, technique					
Expert textiles, cuirs, technique		4100			
411. Expert textiles					
Expert textiles		4110			
412. Expert cuirs					
Expert cuirs		4120			
413. Expert technique					
Expert technique		4130			
50. Santé					
570. Infirmier (avant le 1er septembre 1993)					
Infirmier		5700			
572. IAP (entre le 1er septembre 1993 et le 31 août 1998)					
IAP		5720 (7)			
572. Auxiliaire sanitaire					
Auxiliaire sanitaire			5720		
73. Musique					
Sous-chef de musique		7310 (7)			
Militaire musicien de l'air			7330		
Militaire musicien de l'air			7331		

-
- (1) Notion comprise en terme d'emploi et se distingue donc de la notion d'appartenance au corps du personnel navigant et de celle de détention d'un brevet du personnel navigant.
 - (2) Se référer aux points 1.2. et 1.3. pour la codification des cinquième et sixième chiffres.
 - (3) En école (tronc commun).
 - (4) Spécifique au personnel de réserve.
 - (5) Se référer aux points 2.2. et 2.3. pour la codification des cinquième et sixième chiffres.
 - (6) Cf. article 38. du décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 et article 3. du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008.
 - (7) Se référer au point 2.4. pour les codifications spécifiques de ces spécialisations.
 - (8) Se référer à la spécialité 80 pour la codification des sous-officiers et militaires du rang engagé systèmes d'information et de communication.
 - (9) Se référer respectivement aux spécialisations 3300 et 3640 pour la codification des officiers systèmes d'information et de communications.
 - (10) Ne concerne que les officiers issus de l'école de l'air et ayant reçu une formation commune mécanicien/télémechanicien.
 - (11) Officier renseignement interpréteur analyste (ORIA) ayant obtenu le diplôme technique complémentaire (DTC) par le biais du stage 12.101 « Officiers spécialisés dans les ROEM » (ex « Stage recherche technique), ou du « stage de formation linguistique rapide en langue rare » (cf. instruction n° 900/DEF/DRHAA/SDGR/BGA/ESBV/EMS du 16 novembre 2006).
 - (12) Officier renseignement ou ORIA ayant effectué le stage 13.102 « Imagerie spécialisée Officiers ».
 - (13) Critères de spécialisation en cours d'étude.
 - (14) Attributions de titulaire du renvoi 3.
 - (15) Spécialisation en extinction, se référer au point 4.
 - (16) Partie professionnelle permettant d'exercer en qualité d'infirmier autorisé polyvalent.
 - (17) Le brevet supérieur est attribué aux sous-officiers réunissant les conditions par l'instruction n° 3500/DPMAA/4/INST du 8 février 1979, modifiée, et l'instruction n° 7375/DEF/DPMAA/BRF/REGL du 26 décembre 1995 modifiée.
 - (18) Ou diplôme d'état d'infirmier si acquis personnel du diplôme.
 - (19) Les infirmiers autorisés polyvalents titulaires du diplôme d'état d'infirmier sont reclassés dans la spécialisation 5730.
 - (20) Les élèves de 2e année sont titulaires du brevet élémentaire par équivalence.
 - (21) Dès leur arrivée en unité, une procédure d'intégration dans le corps des militaires infirmiers techniciens des hôpitaux des armées est engagée. Cette procédure, d'une durée d'environ six mois, nécessite au préalable l'intégration des infirmiers diplômés d'état dans le corps des sous-officiers de carrière du personnel non navigant de l'armée de l'air.

- (22) Musiciens des forces aériennes, des formations des écoles et du soutien de la musique.
- (23) Musicien de la musique de l'air.
- (24) Recrutement par concours dans le corps interarmées de musique. Spécialisation en extinction, se référer au point 4.
- (25) Le 6e chiffre prend la valeur 0 pour les officiers. Pour les sous-officiers, se reporter au tableau du point 2.3.
- (26) Le 5e chiffre est un 7 si l'intéressé est breveté supérieur et un 9 s'il est cadre de maîtrise.
- (27) Le 5e chiffre est un 5 si l'intéressé est breveté élémentaire, un 7 s'il est breveté supérieur et un 9 s'il est breveté cadre de maîtrise.
- (28) Le 5e chiffre correspond à un niveau de qualification spécifique au sport aérien.
- (29) Recrutement dans toutes les spécialisations.
- (30) Le maître instructeur conserve les quatre premiers chiffres de sa spécialisation d'origine.